

Bretagne

la
cgt

Rapid'Info

Secrétariat : 12, square Vercingétorix—CS 34335—35043 RENNES CEDEX

Bimensuel—le N° 0,15 € - Directeur de la publication : Christian PELTAIS

Tél. 02 99 65 45 90—Fax : 02 99 65 24 98—e-mail : cgt.bretagne@wanadoo.fr—I.S.S.N. : 1258-7745—C.P.P.A.P. : 3 425 D 73 S

La CGT s'inscrit dans le débat sur la politique énergétique

RAPPEL

Longtemps, la production d'énergie en France s'est appuyée sur une force prédominante : le charbon. Celle-ci connaîtra un net déclin au cours de la décennie 70. La situation de la Bretagne, jusqu'à la fin des années 70, restera marquée par un bilan énergétique utilisant beaucoup plus qu'ailleurs le pétrole. A partir des années 80, avec le "décollage" de l'énergie nucléaire, liée au renforcement des réseaux de transport haute tension (220 000 volts), la Bretagne "rattrape" en partie son retard, même si l'on constate encore que la consommation ramenée par habitant est moins importante en Bretagne qu'en France.

Quelques chiffres

Par rapport à la moyenne nationale, la Bretagne consomme plus de produits pétroliers (53 % contre 48 %) et plus d'électricité (23 % contre 20 %). Mais, à l'inverse, la consommation de gaz est nettement inférieure (15 % contre 21 %). Précisons que l'habitat, le tertiaire et l'industrie concentrent la quasi-totalité de la consommation régionale d'électricité.

Avec une consommation moins importante qu'en France, la croissance des besoins en électricité (hors industrie) devient plus marquée en Bretagne qu'au niveau national. On passe de 4 TWh (Tonne Wath heure) en 1975 à 20 TWh en 2005, soit une consommation multipliée par 5 en 30 ans.

- Concernant le gaz, le territoire breton est desservi par le terminal méthanier de Montoir de Bretagne, près de Nantes, avec un réseau de quelques 6.600 km.
- La consommation de pétrole s'est élevée en 2002 à près de 4 MT (Milliard de tonnes) et s'explique par une grande utilisation de gazole dans les transports ainsi qu'une forte consommation de fioul domestique.

Premières conclusions

Le défaut de production de gaz et de pétrole implique la poursuite des importations pour répondre aux besoins. La seule variable, qui permette d'atténuer cette dépendance énergétique, reste la réalisation de moyens de production (sous contrôle public) d'électricité, notamment en Bretagne.

Le long terme énergétique, un enjeu majeur pour l'emploi, la recherche, l'avenir

L'anticipation des besoins des générations futures et la réduction des inégalités au présent impliquent des investissements immédiats. Le respect des engagements de Kyoto exige une politique énergétique fondée sur la pluralité des sources, facteur de sécurité, d'indépendance et de fiabilité et sur l'amélioration continue du rendement global des systèmes de production, de transport et de communication.

Dans les décennies à venir, l'utilisation de l'énergie nucléaire est incontournable. Celle de l'énergie solaire a d'importantes marges de progrès en matière de puissance, de disponibilité et de coût. D'autres filières liées à l'hydrogène nécessitent encore beaucoup d'investigations avant leur mise en œuvre industrielle. Toutes ces sources sont ou seront complémentaires. La capacité de développement de la recherche dans tous ces domaines est exigeante, sa nécessité est urgente, en France et en Europe.

Les missions de service public ou d'intérêt général doivent se conjuguer du niveau local au niveau mondial. Les processus de libéralisation et les défaillances des régulations privées les remettent en question en sacrifiant l'accessibilité et le long terme, à la rentabilité. Ils sont l'antithèse du développement durable.

Ce qui est attendu aujourd'hui ce sont des décisions politiques propres à organiser une filière industrielle cohérente, facteur de développement de l'emploi et des qualifications, avec des salariés disposant d'une Sécurité Sociale Professionnelle, confortés dans leurs droits et confiants dans leur avenir.

Bernard Thibault - Secrétaire Général de la Cgt

POINT SUR LA SITUATION DE L'ENERGIE ELECTRIQUE EN BRETAGNE

La consommation 2005 s'établit à 20 TWh et notre région, vierge de toute centrale nucléaire et thermique, produit à peine 5 % de ses besoins couverts, pour l'essentiel, par le barrage de la Rance (90 %), les 10 % restants émanant des turbines à combustion de Brennilis et Dirinon et des énergies renouvelables (hydraulique – éolien – biomasse).

La sécurité d'alimentation est assumée par le Réseau Transport d'Electricité (RTE, gestionnaire du réseau) à partir des postes THT (Très Haute Tension) de Domloup (Rennes) et Cordemais (Nantes) pour une énergie en transit depuis les centrales de Cordemais (charbon et fioul) et de Chinon, Flamanville, Civaux (nucléaires).

La situation péninsulaire de la Bretagne engendre des pertes en ligne importantes. Le KWh fourni n'est forcément pas le même, ni en qualité, ni en coût quand on l'utilise à plus de 300 km du lieu de production.

Alors que notre région monte vite en besoins (+ 4 % l'an), le réseau transport devient de plus en plus fragile. On est vraiment au taquet, notamment sur les régions du centre et du nord Bretagne avec de réels problèmes d'alimentation (la zone de Saint-Brieuc est caractéristique des difficultés de correction).

Les incidents de février et décembre 2005 sont révélateurs des difficultés d'approvisionnement. Si des mesures à court terme ne sont pas prises, le RTE n'aura plus d'autres solutions que d'exiger des effacements de réseau aux heures de pointe, ou encore de procéder à des délestages ciblés pour éviter une panne totale.

Ce constat ne prend pas en compte notre volonté de voir notre région se développer économiquement et socialement car, dans ces conditions, le plein emploi, le TGV, le développement industriel resteront dans le domaine de l'utopie.

Des projets à forte consommation d'électricité sont d'ores et déjà (ou seront) refusés parce que le KWh n'aura pas la qualité requise.

Des décisions doivent être prises maintenant.

PASSÉ LE CONSTAT, QUELLES PROPOSITIONS ?

Il nous faut poursuivre la réflexion (sur la base de nos fondamentaux syndicaux) sur les multiples solutions croisées que nous devons, sans complaisance, soumettre au débat des syndiqués, des salariés, des citoyens, des élus.

Mieux définir notre positionnement syndical sur les propositions à verser au débat et aider à une prise de conscience beaucoup plus large, est sans doute difficile parce que les questions qui touchent au domaine énergétique demeurent très déléguées.

La tendance à l'autocensure, sur des propositions qui font l'objet en Bretagne d'un débat public tendu depuis 25 ans, n'aide pas à la compréhension des enjeux. La question du nucléaire reste tabou.

Avant d'aborder concrètement des propositions, il convient de rappeler que l'énergie est un enjeu vital pour le développement. La dépendance bretonne, toutes énergies confondues, risque de mettre à mal les ambitions régionales. On ne peut en même temps revendiquer des réponses positives à l'expression des besoins économiques et sociaux actuels et, dans le même temps, ne vouloir ni infrastructures, ni centres de production, ni lignes THT. Les salariés, les citoyens bretons doivent avoir la possibilité de débattre et de se positionner sur ces enjeux essentiels.

Le constat actuel met en évidence, à minima, la nécessité d'une production de 800 MW en pointe de Bretagne. Le R.T.E. vient de lancer un appel d'offre pour la construction d'une centrale de 130 à 180 MW dans les Côtes d'Armor. Nous devons donc nous positionner sur l'urgence, le moyen et le long terme.

Le groupe de travail mis en place régionalement, met en débat :

- **Sur l'urgence**, revendiquer un moyen de production Turbine à Gaz (TAG), plus rapide en réalisation, en pointe de Bretagne.
- **Pour le moyen terme**, engager la réalisation d'un moyen de production primaire (type charbon propre) qui pourrait prendre le relais dans 5 ans. Cela nécessiterait l'ouverture d'un port d'énergie primaire (région Brestoise).
- **Concernant le long terme**, intégrer dans le débat l'énergie d'avenir qu'est le nucléaire, y compris en intégrant les questions environnementales.

La récente décision d'implantation de l'EPR (réacteur nucléaire de 3^e génération) à Flamanville et le projet de construction de la ligne THT (400 KV) Cotentin/Maine va dans le sens de la sécurisation du réseau pour l'alimentation de tout le Grand Ouest

Politiquement, le Conseil Régional Bretagne a mis en chantier, pour 2006, le "Plan Energie Bretagne" et la CGT participe aux quatre groupes de travail qui ont été mis en place.

Il ne s'agit donc pas pour nous de mettre en opposition maîtrise de l'énergie – énergies renouvelables – THT et EPR mais de bien faire l'analyse du constat pour mettre en débat les installations nécessaires et indispensables à la sécurité du système électrique régional dans le cadre d'une politique nationale ambitieuse de service public.

L'énergie est un enjeu vital pour le développement économique

Le charbon, le pétrole, le gaz utilisés depuis deux siècles sont des combustibles fossiles aux ressources limitées.

Il est clair que les besoins énergétiques de la France comme de la planète vont croître, et, dans certains pays, de façon phénoménale.

Sachant qu'il faut 10 ans de construction pour une centrale nucléaire, 5 ans pour une centrale thermique à flamme charbon, 4 ans pour une centrale thermique à gaz, il est nécessaire pour la France de se projeter rapidement sur cette question.

A l'horizon 2020,
Il faut construire 25 000 MW pour répondre aux besoins et compenser les déclassements de centrales anciennes avec un parc de production diversifié.

L'énergie doit rester sous contrôle public

Elle doit échapper aux critères de rentabilité et à la logique financière.

L'EPR ne doit pas échapper à cette règle. L'accord EDF-ENEL (producteur Italien) prévoit qu'en échange d'une participation de 12,5% aux dépenses d'investissements, ENEL reçoive 12,5 % de l'énergie produite par Flamanville permettant ainsi qu'une grande partie de la production du prochain palier EPR échappe à la commercialisation de l'énergie par EDF.

La Cgt revendique :

- la nature publique de l'énergie dans sa globalité,
- les missions de sûreté et de sécurité dans le nucléaire ne doivent pas être soumises aux critères de rentabilité financière.

Ces questions doivent être appréhendées dès la conception des installations, intégrées dans la construction; l'exploitation et la maintenance des centrales.

La construction de l'EPR est aussi une réponse à la diminution des gaz à effet de serre

La Cgt est pour un développement diversifié de la production d'énergie. Le nucléaire est incontournable pour aller à la restriction des émissions de gaz dans l'atmosphère.

A titre de comparaison, la France émet, avec son parc de production électrique, 0,44 tonnes de CO2 par habitant, l'Allemagne 3,67 tonnes et les USA 7,94 tonnes.

Les centrales nucléaires et les usines hydroélectriques en service dans le monde permettent d'éviter l'émission de 1,2 milliard de tonnes de CO2 par an.

En coût de production

Les combustibles représentent pour :

- les centrales à charbon, 40-50%
- les cycles combinés à gaz 60-70%
- l'uranium : 5%

La réponse au besoin d'emploi

Les grands groupes français prétendent faire des économies en délocalisant et en laissant à d'autres pays le soin d'investir et de moderniser leur industrie pour le long terme.

C'est en s'appuyant sur toutes les entreprises françaises, petites et grandes qui ont construit la filière énergétique française (nucléaire, hydraulique et thermique) que l'on évitera d'énormes gâchis.

Les compétences des ingénieurs et techniciens des bureaux d'études et d'ingénierie, des laboratoires de recherche d'Aréva, Alstom, Edf, CEA... les savoir-faire des salariés des ateliers de fonderie et d'usinage des usines du Creusot, de Belfort et de bien d'autres encore sont indispensables pour assurer la pérennité industrielle du parc existant et la construction des filières d'avenir.

Relancer une filière électronucléaire européenne après plus de 10 ans de moratoire sur les investissements nécessite d'intégrer et de poursuivre les évolutions technologiques et moderniser le processus et les outils de production, de construire des filières de formation.

Maintenir une diversité de constructeurs en Europe, notamment Siemens et Alstom est une nécessité pour développer les capacités industrielles et stimuler l'innovation.

Un raccordement est nécessaire pour évacuer la production supplémentaire produite par l'EPR vers des zones en déficit

Région Bretagne - Laval

SITUATION ALARMANTE

L'EFFET CANICULE DE 2003

Avant la canicule de l'été 2003, la consommation augmentait en moyenne de 300 mégawatt par degré de température au dessus de 25°. En 2004 cette augmentation est passée à 600 mégawatt, notamment par l'utilisation des climatiseurs.

Février 2005, a démontré la difficulté à répondre aux besoins de consommation par l'importation de 3 % de la consommation française d'Espagne et d'Allemagne. Une telle situation n'avait pas été rencontrée depuis 20 ans. Concrètement, à partir de 2010, les besoins indispensables seront l'équivalent d'une tranche nucléaire. Ces estimations prennent en compte la mise en service et le raccordement à l'horizon 2012 du réacteur EPR de Flamanville.

Nous précisons « raccordement », car à quoi cela sert-il d'avoir une centrale si l'on ne peut pas évacuer l'électricité ?

Cela impose la construction de lignes électriques Très Haute Tension 400 000 volts

Les centrales doivent être de plus en plus disponibles dans cette période. Les fleuves qui s'assèchent génèrent des centrales mal ou plus refroidies, donc la production est de fait limitée. Les contraintes écologiques que nous considérons justes et fondées pèsent de plus en plus lourdement sur l'optimisation du fonctionnement des centrales.

FLAMANVILLE CENTRALE DE BORD DE MER

Flamanville est une centrale refroidie par de l'eau de mer. Elle est de fait insensible à la pénurie d'eau due à la sécheresse qui affecte les autres centrales au bord des fleuves.

Les centrales en bord de mer deviennent ainsi hautement stratégiques. Il est ainsi d'autant plus important que ce soit celles-ci qui se développent pour la sûreté du réseau.

Cet élément porte à dire qu'à ce titre, l'EPR à Flamanville est un bon choix

DES RISQUES BEAUCOUP PLUS TECHNIQUES APPARAISSENT EN NORD COTENTIN.

Il faut renforcer les liens avec le réseau national et le plus proche possible des autres centrales de forte puissance, via le réseau 400 000 volts passant près de Laval. Cette troisième ligne THT Cotentin/Maine, est donc nécessaire pour éviter ce décrochage de qualité, insupportable pour le matériel des usagers domestiques, des industriels et des habitants du Cotentin et de Basse-Normandie.

De plus, l'évacuation de la puissance est garantie vers des zones en déficit (Laval, Bretagne), et plus généralement sur l'hexagone, participant ainsi à la sûreté du système électrique national.

Embaucher, former, moderniser, investir

La construction d'un palier EPR nécessite des développements technologiques : pour les gros composants de génie civil : cuve, groupe turbo alternateur, enceinte de confinement ... pour la robinetterie, les pompes, matériels électriques.

- ↪ Il faut s'appuyer sur les savoir-faire des salariés qui représentent des dizaines d'années de formation et d'expérience.
- ↪ Il faut réinvestir en nouvelles capacités industrielles, mise au point de machines outils, de procédés, de procédures de qualification, construction de nouveaux ateliers.
- ↪ Il faut initier des plans d'embauches intégrant intérimaires, salariés licenciés de la filière, jeunes.
- ↪ Il faut engager des formations,
 - à court terme par des programmes lourds de remise à niveau en intégrant tous les salariés,
 - à long terme par des programmes de formation sur les nouveaux métiers de la filière en lien avec l'éducation nationale.